

Conseil métropolitain du 15 octobre 2021

La Métropole Européenne de Lille affirme son statut de collectivité internationale en subventionnant l'École Européenne de Lille Métropole

Deux ans après s'être prononcée en faveur du cofinancement de l'École Européenne de Lille Métropole, la Métropole Européenne de Lille (MEL) attribue ce jour la subvention pour la construction de l'établissement à la Région Hauts-de-France. Le lancement du chantier est prévu à la fin de l'année 2021 pour une livraison à la rentrée 2023.



Le projet de l'École Européenne de Lille Métropole (EEL), qui sera construit à Marcq-en-Barœul à proximité de l'actuel lycée général Yves Kernanec, est porté par la **Région Hauts-de-France** en partenariat avec la ville de **Marcq-en-Barœul**, le **Département du Nord** et la **MEL**.

Il s'agit d'une ambition forte pour la collectivité qui souhaite affirmer sa place à l'international. « *Ce projet renforcera considérablement l'attractivité de notre territoire sur la scène européenne et représentera un moteur économique fort*, déclare à ce sujet Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille. *La MEL deviendra ainsi, dès 2023, la 3^{ème} grande métropole française à se doter d'un tel équipement* ».

Un enseignement multilingue et pluriculturel

Les **Écoles européennes** sont des établissements d'enseignement officiel labellisés conjointement par l'Union européenne et les gouvernements des Etats membres. L'École Européenne de Lille Métropole est un établissement public local d'enseignement international **ouvert à toutes et tous**, sous condition d'un test linguistique. Elle visera de façon prioritaire l'accueil des enfants des **personnels des institutions et agences de l'Union Européenne**, des familles s'installant dans la région pour travailler au sein d'entreprises étrangères ou en situation de **mobilité internationale** au sein d'une entreprise régionale. L'établissement offrira une **éducation multilingue et pluriculturelle** à des enfants des cycles maternel, primaire et secondaire et délivrera le diplôme du Baccalauréat européen à son issu.

Dans l'attente des infrastructures finales, l'École Européenne de Lille Métropole accueille depuis la rentrée 2019 un enseignement du 1^{er} degré dans des bâtiments provisoires situés à Marcq-en-Barœul.

Un projet à 25 millions d'euros

À la suite des études approfondies menées, le coût du chantier a été fixé à **25 millions d'euros**, partagé à part égale entre la MEL et la Région Hauts-de-France.

Dans le cadre de sa **politique de soutien à l'attractivité du territoire**, la MEL décide ainsi d'attribuer par délibération la subvention à la Région Hauts-de-France d'un montant maximum de **12,5 millions d'euros**.

La construction du bâtiment débutera à la **fin de l'année 2021** pour une livraison attendue à la **rentrée 2023**.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropolelille](#)

CONTACTS PRESSE

Yohan Engel

Conseiller Communication du Président
Responsable du service de presse

yengel@lillemetropole.fr

03 20 21 21 23

06 82 13 57 26

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

+33 (0)3 20 21 22 76

+33 (0)6 30 46 23 35